



INFO-RANDOLE

BULLETIN D'INFORMATION AUX PARENTS

Numéro du 14-02-2018

PÉRIODE D'INSCRIPTION 2018-2019 – DERNIER RAPPEL

La période officielle pour inscrire votre enfant se termine ce **vendredi 16 février 2018 à 16h**. Après cette date et cette heure, vous n'aurez plus accès à l'inscription en ligne et l'inscription de votre enfant sera considérée comme une **inscription tardive**. Conformément à la *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves 2018-2019*, les inscriptions tardives sont parmi les premières à être identifiées pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans une classe.

Inscription en ligne

L'inscription en ligne s'applique uniquement aux élèves qui fréquentent présentement le préscolaire 4 et 5 ans ou une classe de la 1^{re} à la 5^e année du primaire. La fiche d'inscription sera disponible sur le [Portail Édu-groupe](#), sous l'onglet « Inscription en ligne », à compter du 5 février 8 h. Les parents d'élèves du primaire auront jusqu'au 16 février 16 h pour la remplir et la transmettre en ligne. Pour accéder au Portail Édu-groupe, l'adresse courriel à utiliser est celle que vous avez donnée à votre école. Si vous ne connaissez pas votre mot de passe, veuillez cliquer sur le bouton « Mot de passe oublié ». Les parents qui n'ont pas accès à un ordinateur ou à Internet sont invités à communiquer avec le secrétariat de leur école.

DES NOUVELLES DE VOTRE SERVICE DE GARDE

Pédagogique du 19 février

Aux élèves inscrits à la journée « Sortie fou d'la neige ! », vous devez apporter un lunch froid et être habillés chaudement car les activités auront lieu à l'extérieur. De plus, prévoyez des bas et des mitaines de rechange dans un sac à dos avec la boîte à lunch.

Relevés d'impôts 2017

Les relevés d'impôts seront prêts le 23 février 2018. Vous devez passer les chercher à l'école sur les heures du service de garde (jusqu'à 18h). Ceux qui ne seront pas réclamés seront postés le 28 février 2018.





INFO-RANDOLE

BULLETIN D'INFORMATION AUX PARENTS

Message général à l'ensemble des parents de l'école

Plusieurs élèves se plaignent d'avoir des bottes ou des mitaines mouillées. Nous vous demandons votre collaboration afin de bien les faire sécher le soir et prévoir une 2e paire de mitaines. Surtout pour nos élèves du préscolaire et du 1er cycle.

Geneviève Ouellet,

Technicienne du service de garde La Volière, 450-467-3467 #6161

Bibliothèque Aux mille fous lire

Nous sommes heureux de vous annoncer que la bibliothèque contient plus de 4 500 livres qui sont à la disposition des élèves et de l'équipe-école.



Nous sommes d'ailleurs en train de recouvrir une nouvelle "cuvée", au grand bonheur des élèves. Merci aux bénévoles qui assurent les plages pour l'enregistrement des livres dans chaque classe et qui s'activent pour réparer les livres endommagés et recouvrir tous les nouveaux.

"Dans l'esprit de favoriser la lecture chez les élèves, nous vous rappelons les différents règlements établis".

- Je parle à voix basse.
- J'utilise un fureteur (baguette) pour choisir mon livre.
- Si je ne sais plus où va le livre, je le dépose sur un charriot et non sur les rayons.
- Je peux emprunter 2 à 4 livres dont 1 bande dessinée ou 1 livre jeu.
- Mon prêt est d'une durée de 2 semaines. Je m'assure qu'il est remis à temps.
- Je prends soin du livre emprunté (je ne mange pas en lisant, je ne lis pas dans le bain, je n'écris pas dans ou sur le livre, je ne marche pas sur les livres, je ne laisse pas le livre par terre – le chien pourrait le manger, je range mon livre dans mon sac d'école, etc.).
- Si je rapporte seulement 1 livre, je ne peux qu'en emprunter 1 seul.
- S'il y a une panne de système, il n'y aura pas de prêt ni de retour. Ce sera une période de lecture.
- Je fais attention pour conserver la propreté des lieux.





INFO-RANDOLE

BULLETIN D'INFORMATION AUX PARENTS

- Si je perds ou j'abime trop le livre, je devrai le rembourser.

Note : sujet à modification sans préavis.

****Si le livre est endommagé à la maison, SVP n'essayez pas de le réparer. Veuillez plutôt à nous le signaler. Merci de votre compréhension.****



Joyeuse Saint-Valentin!

Marie-Claude Ménard

Bénévole responsable de la bibliothèque

marie-claude@nosrecettesgourmandes.com

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Vous pouvez retrouver tous les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux de nos séances sur le site web de l'école :

<http://lafarandole.csp.qc.ca/admisnistratoin/#conseildetablissement>

Vous pouvez également nous contacter par courriel à cette adresse :

CE-161@csp.qc.ca

Enfin, nous vous rappelons que les séances sont publiques et qu'un droit de parole au public est prévu lors de chacune de nos rencontres.

Vous êtes donc tous cordialement invités.

Prochaine rencontre :

Mardi 20 mars 2018

19h00 au salon du personnel de l'école

